

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 8 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Bernadette BAUMGARTNER, Marie-Blanche BORY, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Anissa BRIKH, Catherine CLAYEUX, Roland DAMOTTE, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir Jean-Michel TALON à Marie-Blanche BORY, Gerard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Fatima KHELIFI à Lionel ROY, Fabrice PETITJEAN à Patrice DUMORTIER, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Christian GAILLARD à Christian RAYOT, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Anaïs MONNIER à Thomas BIETRY, Cédric PERRIN à Virginie REY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1 ^{er} avril 2021	Le 1 ^{er} avril 2021	En exercice	50
		Présents	37
		Votants	45

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jacques ALEXANDRE est désigné.

2021-03-05C Budget SPANC – Budget primitif 2021

Rapporteur : Gilles COURGEY

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 25 février 2021,
Vu les différents résultats,*

L'année 2021 sera basée principalement sur :

- les contrôles de fonctionnement sur Villars-le-Sec, Croix, Courcelles et Suarce (date des contrôles de l'existant 2010-2011),

- et les mises aux normes en lien avec les démarches globales d'aides financières à la réhabilitation.

Dans le cadre de la démarche de soutien à la réhabilitation des dispositifs sur la Suarcine-Vendeline (3 000 euros d'aide par dispositif réhabilité) 165 dispositifs pourront être réhabilités. Actuellement, 127 dispositifs ont fait l'objet d'une mise aux normes. La démarche s'achève en mars 2022. On estime à 15 les dispositifs qui seront encore réhabilités jusqu'à cette échéance.

Deux autres demandes d'aides sont en cours avec l'Agence de l'Eau pour 21 dispositifs chacune. 18 dispositifs ont été réhabilités.

A noter que les aides de l'Agence de l'eau RMC à la réhabilitation sont arrêtées dans le cadre de son nouveau programme (2019-2025).

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ Le reversement au budget général de la CCST qui contribue à la rémunération du technicien (1/4 temps), des frais de comptabilité et des indemnités d'élu. Une somme de **15 000 euros** est affectée.

↳ Une somme de **20 000 euros** est affectée pour l'entretien de système d'assainissement autonome, sur demande des particuliers. Ces entretiens sont réalisés par Bordy-SUEZ. Une somme équivalente est inscrite en recette (remboursement du coût par les particuliers demandeurs).

↳ Une somme de **195 000 euros** est affectée pour le reversement des subventions aux particuliers dans le cadre du projet de réhabilitation. Une somme équivalente est inscrite en recette (soutien financier reçu de l'Agence de l'eau).

↳ Une somme de **3 891,57 euros** est affectée pour les ANV et en charges exceptionnelles.

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ Une somme de **20 000 euros** est affectée pour le remboursement des particuliers à l'entretien de système d'assainissement autonome, et pour le paiement des frais de diagnostics ANC.

↳ Dans le cadre du projet de réhabilitation, l'aide au suivi technique et administratif est allouée à la CCST pour chaque dispositif réhabilité (250 euros par dispositif), en plus de l'aide aux particuliers. Une somme de **155 000 euros** est inscrite.

Ainsi, le budget 2021 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	235 891 €	235 891 €	0
Résultat général de l'exercice			0

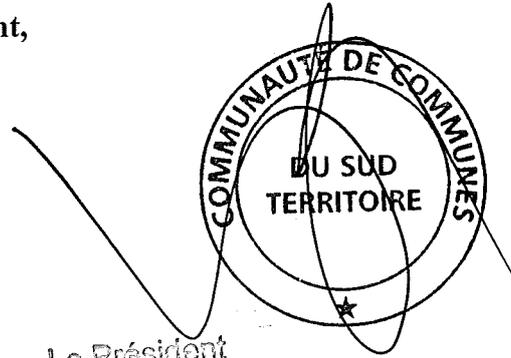
De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2021 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 11	Charges à caractère général (prestations vidanges)	20 000 €
Chap. 12	Charges de personnel	15 000 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	2 000 €
Chap. 654	Reversement aides Agence de l'eau pour réhabilitation	195 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	3 891,57 €
Total des dépenses de fonctionnement		235 891,57 €
En recettes		
002	Résultat de fonctionnement (2020)	60 891,57 €
Chap. 70	Prestations vidanges et contrôles	20 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation et aides réhabilitation	155 000 €
Total des recettes de fonctionnement		235 891,57 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe de l'ANC pour l'exercice 2021 tel que présenté.

Annexe : Vue préparatoire BP

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le 20/04/2021</p> <p>Le Président,</p> <p>Le Président Christian RAYOT</p> 	<p>Le Président,</p>  <p>Le Président Christian RAYOT</p>
--	---

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 37

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2021

Présenté par (1) Le Président,

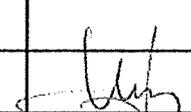
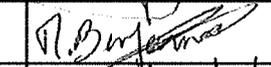
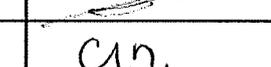
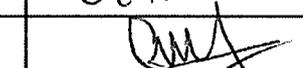
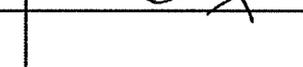
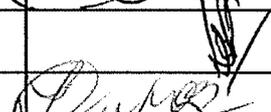
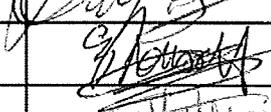
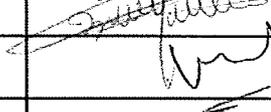
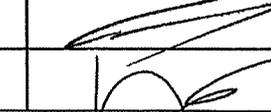
A Beaucourt le 08/04/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

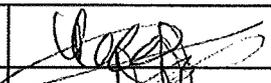
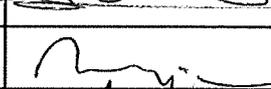
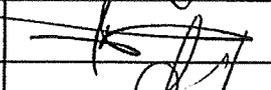
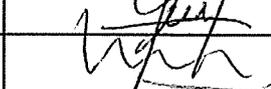
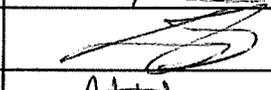
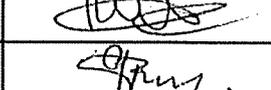
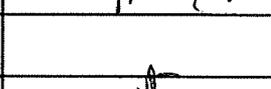
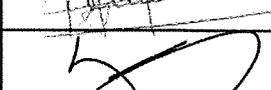
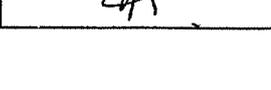
A Beaucourt, le 08/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	cn.
CERF Bernard	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	ca
CREPIN Catherine	cn.
DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FRERAD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean Louis	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MONNIER Anals	
MONNIER Claude	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Cédric	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	
TOURNU Jérôme	
TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.